

CHAMPIONNAT DE FRANCE

**DU 21 AU 23
JUIN
2024**

PARA - TENNIS - ADAPTÉ

TENNIS CLUB DES HAUTS DE NIMES

Avec le parrainage du



Sommaire

Mots d'accueil	3
Bienvenue dans le Gard et à Nîmes	6
Venir sur site	8
Comité d'organisation local	9
Programme prévisionnel	10
Informations générales	11
Précisions techniques	13
Fiche association	15
Fiche engagement	16
Demande de dérogation	19
Fiche récapitulative	20
Plan d'accès	21
Liste des hébergements	22

Mot d'accueil Président du COL



Le temps de ces trois jours, vous êtes à l'honneur, vous les sportifs qui êtes les principaux acteurs de ce championnat de France Para Tennis Adapté qui se déroulera sur la belle commune de Nîmes dans le GARD,

Un grand merci au Tennis club des Hauts de Nîmes et à l'Académy des Hauts de Nîmes. Pour l'accueil de ce championnat sur un site exceptionnel.

Merci à tous les acteurs qui permettent son organisation et la réalisation d'un événement de cette ampleur. Les différents partenaires avec qui nous avons pu élaborer ce beau projet sportif.

La réussite de ce moment sportif et festif, nous la devons d'abord au travail et l'énergie du personnel et des élus du Comité Départemental du Gard ; mais également des bénévoles qui préparent cette grande fête depuis plusieurs mois.

Vous méritez toute ma considération.

Bonne compétition à toutes et à tous.



Vincent REBOUX
Président du CDSA30

Mot d'accueil Président de la Ligue Sport Adapté d'Occitanie



Tout d'abord, je souhaiterais vous remercier pour votre participation à cette rencontre et adresser tous mes compliments pour l'implication de tous les acteurs qui vont permettre d'apprécier d'agréables moments de compétition mais surtout d'échanges, de convivialité et de partage.

La ligue Occitanie est fière de vous accueillir, grâce à la vivacité de son Comité départemental du Gard, pour ce championnat de France para tennis adapté.

Je vous souhaite de prendre un plaisir immense sur le terrain même dans une confrontation sportive.

Mais surtout quel que soit le résultat respecter l'adversaire.

L'engagement de tous en respectant les autres sera valorisant pour les bénévoles, les professionnels et les éducateurs qui vous accompagnent.

Merci également à tous les acteurs, notamment celles et ceux qui agissent dans l'ombre, pour votre implication sans faille au service de nos sportives et sportifs.

Je suis impatient de vous rencontrer !!!!!!!

Permettez-moi de terminer ces propos par une citation de Platon

« Avec une bonne volonté, on peut arriver à de beaux résultats ».



Charles NIETO
Président de la ligue sport adapté Occitanie

Mot d'accueil de la Présidente du Conseil Départemental du Gard



Le Conseil départemental du Gard est fier de soutenir, une nouvelle fois, le Comité départemental de sport adapté pour l'organisation du championnat de France de Para-Tennis-Adapté qui aura lieu du 21 au 23 juin 2024 à Nîmes en partenariat avec le Comité départemental de tennis et l'association Les Hauts de Nîmes tennis club.

Le Comité départemental de sport adapté œuvre toute l'année pour développer le sport adapté sur notre territoire et illustre parfaitement les ambitions de notre politique sportive. Encourager et faciliter l'accès à la pratique sportive de toutes et tous est un axe fort de notre premier Schéma départemental des sports.

Cette année, cette compétition d'envergure nationale, va réunir 150 sportifs en situation de handicap mental et psychique entourés de près de 100 accompagnateurs et bénévoles.

Ce sera ainsi l'occasion d'encourager et de soutenir l'ensemble de ces athlètes lors de belles confrontations sportives mais également de partager de beaux moments de convivialité.

Au nom de l'Assemblée départementale, nous adressons tous nos vœux de réussite à cette manifestation.

Excellente compétition à tous.



Françoise LAURENT-PERRIGOT

Présidente du Conseil Départemental du Gard



Vincent BOUGET

Conseiller Départemental du Gard
Délégué aux sports

Bienvenue dans le Gard

Le Gard est multiple. Languedocien, provençal et méditerranéen, il est en même temps accroché au Massif central. Cette diversité se raconte dans la variété des paysages. De l'observatoire de l'Aigoual au phare de l'Espiguette, montagne, garrigue et plaine littorale font du territoire une mosaïque éclairée d'une lumière nette par le soleil du Sud.



Quelques repères attirent le regard : le châtaignier et le mûrier dans les Cévennes, l'olivier et la vigne dans les garrigues et en plaine. **Le Cirque de Navacelles, le Pont du Gard et les gorges du Gardon, la Camargue : 3 Grands sites de France**, 3 visages qui résument l'extraordinaire variété paysagère du Gard. De la montagne à la mer en passant par la garrigue, vous serez subjugués par tant de beauté. Découvrez les Causses et les Cévennes, inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2011.



Le Pont du Gard, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 1985, est le monument antique le plus visité de France. Labellisé Grand Site de France avec un périmètre de 165 hectares, c'est un espace naturel sensible composé de paysages méditerranéens intimement liés au Pont.

Au cœur d'un univers minéral unique aux portes des gorges du Gardon, le site présente des ambiances caractéristiques, différentes pour chaque rive du Gardon (garrigue, falaises et grottes, forêts de chênes verts, parcelles agricoles).

Le dernier label en date du Gard salue toutes les facettes de **la Camargue gardoise**. Les marais et les roselières mais aussi les sansouïres (terres inondables et salées), les étangs et les dunes : toutes les subtilités de ce milieu unique sont représentées. Sur place, la féerie et le mystère seront vos compagnons de visite.



Il y a mille façons d'explorer le pays des flamants roses et de la salicorne, mais vous vous régalez à coup sûr avec ces merveilles que sont la solitaire Tour Carbonnière, les remparts médiévaux d'Aigues-Mortes sur les marais salants ou la plage sans fin de l'Espiguette. Pour une vision d'ensemble et pédagogique sur la réserve naturelle régionale, vous ne passerez pas à côté du Centre de découverte du Scamandre.

<http://www.tourismegard.com>

Bienvenue à Nîmes

Avec plus de 154 000 habitants et un territoire de 16 150 ha, Nîmes est la 18e plus grande ville de France. Nîmes est une ville au charme fou, mondialement connue pour la majesté et l'exceptionnelle conservation de ses monuments Romains.

Ensoleillée, douce à vivre, volontiers « reboussière » mais surtout passionnée, Nîmes est riche de son passé et tout à la fois résolument contemporaine.

La romanité, atout et fierté de la ville

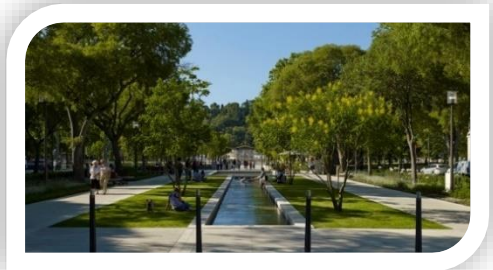
Les monuments romains, par leur majesté et leur exceptionnelle conservation, contribuent amplement à forger l'identité de Nîmes.

Erigés voici 2 000 ans, la Maison Carrée, les arènes, le castellum aquae ou encore les vestiges de l'enceinte romaine font, à juste titre, la fierté des Nîmois.



Fière de cette identité, la Ville a obtenu une inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO pour la Maison Carrée, sur le thème "L'Antiquité au présent".

Contemporaine, culturelle et dynamique



En 2018, Le musée de la Romanité, conçu par Elizabeth de Portzamparc a ouvert ses portes face aux arènes bimillénaires. Son architecture rayonnante offrira un nouveau symbole de la ville romaine et un écrin somptueux pour ses collections exceptionnelles.

Contemporaine, Nîmes l'est aussi à travers la riche vie culturelle qui s'y déploie toute l'année. Les différentes scènes accueillent des artistes de renommée internationale, des créations théâtrales audacieuses, de grands spectacles à voir en famille.

Quant aux ferias, qui mêlent traditions locales et musiques actuelles, ce sont des temps forts de l'agenda nîmois ; on vient de loin, même de très loin pour vivre ces jours et ces nuits intenses.



<https://www.ot-nimes.fr/>

Venir sur site



TENNIS CLUB DES HAUTS DE NÎMES
620 Chemin des Hauts de Nîmes
POINT GPS 43.8135249, 4.3462472



Nîmes est à :

- 50 km de Montpellier
- 120 km de Marseille
- 250 km de Lyon
- 300 km de Toulouse
- 700 km de Paris

En voiture

- Sortir de l'Autoroute **A9 à Nîmes ouest**, prendre la **N106** en direction **d'Alès**
15 minutes du site de la compétition



En train / TGV

- Gare SNCF NÎMES CENTRE
15 minutes du site de la compétition
- Gare SNCF NÎMES PONT DU GARD
20 minutes du site de la compétition



En avion

- Aéroport de Garons
20 minutes du site de la compétition

Comité d'organisation local

Président(e) du COL

Monsieur Vincent REBOUX

Président du Comité Départemental du Sport Adapté 30

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Nicole MARTIN
Secrétaire générale	Isabelle VIALLAT 07 61 59 63 63
Commission Coordination / Logistique	Gilles FERNANDEZ
Commission Sportive	Philippe MOREL
Commission Médicale	Céline COPPOLA
Commission Restauration	Aurore BRESCIANI
Commission Partenariats / Hébergement	Isabelle VIALLAT
Commission Communication	Alexandre ELLAZAZI
Commission Animation / Bénévolat	Philippe MOREL
Commission Développement Durable	Céline COPPOLA

Cadre Technique National du Para Tennis Adapté	Ludivine GONDRAN ludivine.gondran@sportadapte.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	Laurence Jouclas laurence.jouclas@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale du Para Tennis Adapté	Bruno VESPRES bruno.vespres@fft.fr



COL France para tennis adapté
Comité Départemental du Sport Adapté 30

Adresse : CDSA30 Valmédica
221 rue Claude Nicolas Ledoux
30900 NÎMES

Téléphone : 04 66 23 49 36 / 07 61 59 63 63

Mail : sportadaptegard@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 21 juin 2024

9h00 - 11h30	Accueil des délégations → Tennis club des Hauts de Nîmes
11h30 - 12h00	Réunion technique → Tennis club des Hauts de Nîmes
12h00 - 13h15	Repas → Tennis club des Hauts de Nîmes
13h15 - 13h45	Cérémonie d'ouverture → Tennis club des Hauts de Nîmes
14h00 - 18h30	Compétition → Tennis club des Hauts de Nîmes
19h00 - 21h00	Repas → Tennis club des Hauts de Nîmes

Samedi 22 juin 2024

9h00 - 12h00	Compétition → Tennis club des Hauts de Nîmes
12h00 - 14h00	Repas → Tennis club des Hauts de Nîmes
14h00 - 18h30	Compétition → Tennis club des Hauts de Nîmes
20h00 – 23h00	Repas de gala → Tennis club des Hauts de Nîmes

Dimanche 23 juin 2024

8h00 – 12h00	Phases finales → Tennis club des Hauts de Nîmes
11h00 – 14h00	Pique-Nique → Tennis club des Hauts de Nîmes
11h30 - 12h30	Remise des récompenses → Tennis club des Hauts de Nîmes
14h00	Fin du championnat

Pour rappel, à partir de cette année, il n'y aura plus la catégorie BC2 sur les championnats de France para tennis adapté (titre de « champion fédéral »), notamment en raison de l'évolution du développement de la pratique sur le territoire.

Pour les joueurs concernés, vous pouvez contacter votre référent régional tennis et/ou la CTN en charge de la discipline (Ludivine Gondran : ludivine.gondran@sportadapte.fr)

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 17 mai 2024.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 21 juin de 9h00 à 11h30 à Nîmes
Au TENNIS CLUB DES HAUTS DE NÎMES
620 Chemin des Hauts de Nîmes
POINT GPS 43.8135249, 4.3462472

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de Tennis en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **12h00 à 13h15 au repas du midi** et de **19h00 à 21h00 au repas du soir**.

Ils auront lieu au :

TENNIS CLUB DES HAUTS DE NÎMES
620 Chemin des Hauts de Nîmes

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

A partir de 19h30
TENNIS CLUB DES HAUTS DE NÎMES
620 Chemin des Hauts de Nîmes

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

A partir de 11h00
TENNIS CLUB DES HAUTS DE NÎMES
620 Chemin des Hauts de Nîmes

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement du **para tennis adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para tennis adapté**

Modalités d'inscription

Le championnat de France **para tennis adapté** relève du règlement **tennis** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para tennis adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2023/2024 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle** doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent championnat de France de la CSN **para tennis adapté** FFSA en charge de la partie informatique - Bruno VESPRES (bruno.vespres@fft.fr) - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 17 mai 2024**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après **le 17 mai 2024**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition (remboursement engagement formule 1)

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **Para Tennis adapté – Bruno VESPRES** – et le Cadre Technique National de la discipline – **Ludivine GONDRAN** – est programmée le :

11h30 le vendredi 21 juin 2024
TENNIS CLUB DES HAUTS DE NÎMES
620 Chemin des Hauts de Nîmes

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à bruno.vespres@fft.fr

Pour rappel, à partir de cette année, il n'y aura plus la catégorie BC2 sur les championnats de France para tennis adapté (titre de « champion fédéral »), notamment en raison de l'évolution du développement de la pratique sur le territoire.

Pour les joueurs concernés, vous pouvez contacter votre référent régional tennis et/ou la CTN en charge de la discipline (Ludivine Gondran : ludivine.gondran@sportadapte.fr)

Catégories d'âge

Catégories	Jeune	Sénior	Vétérant
Saison sportive 2023/ 2024	Né en 2003 et après	Né entre 2002 et 1988	Né en 1987 et avant



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **17 mai 2024**
CDSA30 – 221 rue Claude Nicolas Ledoux – 30900 NÎMES
04 66 23 49 36 – sportadaptegard@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	45 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	25 €		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration complète Du vendredi midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	100 €		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration complète Du vendredi midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	80 €		
Formule 3 -- Sportif Inscription au championnat avec restauration du samedi soir uniquement (repas de Gala)	70 €		
Formule 3 -- Encadrant Inscription au championnat avec restauration du samedi soir uniquement (repas de Gala)	50 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA30** ou par virement bancaire sur RIB ci-dessous.

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature

OU VIREMENT MENTIONNANT DANS INTITULE LE N° DE L'ASSOCIATION

TITULAIRE : COL SPORT ADAPTE 30 IBAN : FR76 1027 8090 5700 0202 8590 110 BIC : CMCIFR2A



FICHE ENGAGEMENT SIMPLE AB

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **17 mai 2024**

CDSA30 – 221 rue Claude Nicolas Ledoux – 30900 NÎMES

04 66 23 49 36 – sportadaptegard@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classification	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du tennis.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT SIMPLE BC

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.
Pour rappel, il n'y aura plus la catégorie BC2 sur les championnats de France para tennis adapté (titre de « champion fédéral »), notamment en raison de l'évolution du développement de la pratique sur le territoire

À renvoyer au COL avant le **17 mai 2024**

CDSA30 – 221 rue Claude Nicolas Ledoux – 30900 NÎMES

04 66 23 49 36 – sportadaptegard@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classification	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du tennis.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT SIMPLE CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **17 mai 2024**

CDSA30 – 221 rue Claude Nicolas Ledoux – 30900 NÎMES

04 66 23 49 36 – sportadaptegard@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classification	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du **tennis**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline (bruno.vespres@fft.fr)

Je soussigné(e) M./M^{me} représentant de l'association demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para tennis adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

CDSA30
221 rue Claude Nicolas Ledoux – 30900 NÎMES
04 66 23 49 36 / 07 61 59 63 63 – sportadaptegard@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 17 mai 2024 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

TENNIS CLUB DES HAUTS DE NÎMES
620 Chemin des Hauts de Nîmes
POINT GPS 43.8135249, 4.3462472



Liste des hébergements

Nom	Adresse	Coordonnées	Kilomètres de la compétition
AUBERGE DE JEUNESSE LA CIGALE	257, chemin de l'Auberge de Jeunesse 30900 Nîmes	04 66 68 03 20 nimes@hifrance.org	5,3
RESIDENCE DU GOLF DE VAQUEROLLES	1075 Chemin du Golf 30900 Nîmes	04 66 23 33 33 contact@golf-nimes.com	5,6
B&B HOTEL NÎMES CENTRE	Rue Dhuoda 30900 Nîmes	08 92 70 24 50	8,3
KYRIAD NÎMES CENTRE	10 Rue Roussy 30000 Nîmes	04 66 76 16 20	8,8
KYRIAD NÎMES OUEST	157 rue Tony Garnier Ville Active - 30900 Nîmes	04 66 04 06 11	11
HOTEL FORMULE 1 NÎMES OUEST	393 Chemin de l'Hostellerie Ville active - 30900 NIMES	08 91 70 53 43	11
IBIS NÎMES OUEST	268, Rue De L'hostellerie Ville Active - 30900 Nîmes	04 66 38 83 93	11

PROPOSITION D'HEBERGEMENT COLLECTIF SUR SITE

OFFRE LIMITEE A 40 PERSONNES

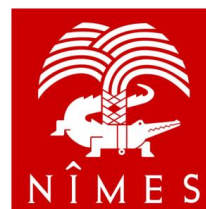
TARIF A 32€ : NUIT ET PETIT DEJ

CONTACT TENNIS CLUB DES HAUTS DE NIMES : 04 66 64 48 23

a.bresciani@hdnacademy.com



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

